

# Expérimentation de l'affichage environnemental sur les produits agro-alimentaires : premier retour d'expériences

14 mai 2012

Le principe de la mise à disposition auprès des consommateurs des caractéristiques environnementales des produits de consommation courante a été acté lors du Grenelle de l'Environnement. Cette nouvelle information devrait permettre aux consommateurs d'intégrer une composante environnementale au moment de l'acte d'achat, tout en permettant à l'ensemble de la chaîne de production et de distribution de disposer de nouveaux indicateurs de pilotage spécifiques, et ainsi d'inciter à l'éco-conception des produits.

Depuis le 1er juillet 2011, et pour un an minimum, **plus de 160 entreprises** de tous secteurs et dont les produits sont vendus en France, **participent à une expérimentation nationale d'un tel affichage environnemental**. Unique au monde, cette expérimentation vise notamment à évaluer les conditions d'une éventuelle généralisation d'un tel affichage sur une large gamme de produits de grande consommation. Conduite le dernier trimestre 2011 par trois étudiants de l'AgroParisTech, une enquête permet un premier retour d'expériences dans le secteur agro-alimentaire. La synthèse a été publiée par le Commissariat général au développement durable (CGDD).

Les principaux enseignements de cette enquête illustrent la grande variété des indicateurs, supports et formats d'affichage possibles, et témoignent de la **forte mobilisation** engendrée au sein des entreprises mais également de la relative facilité à obtenir des données environnementales ou à assurer leur traçabilité. Ce premier retour d'expérience indique également de **nouvelles collaborations, nées grâce à l'opération, avec des fournisseurs, des distributeurs, voire des entreprises concurrentes**. Il rend compte du souhait de la majorité des entreprises participantes de poursuivre dans la voie de l'affichage environnemental, au-delà de la seule période d'expérimentation.

Source : [CGDD](#)

Voir aussi : [NESE](#)